

Ville de Bruxelles
Département Urbanisme
Section Autorisations
Monsieur Fabian DE BOEY
Directeur-Adjoint
Rue des Halles, 4
B - 1000 BRUXELLES

Bruxelles, le 09/09/2024

N/Réf. : BXL22061_730_PU
Gest. : TS
V/Réf. : G437/2024
Corr: LHEUREUX Caroline
NOVA : 04/XFD/1942052

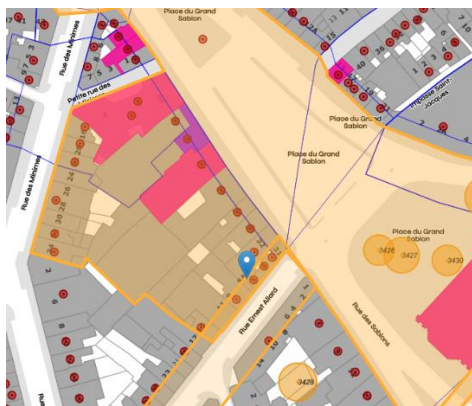
BRUXELLES. Place du Grand Sablon, 32 Rue Ernest Allard, 5A
(= zone de protection du Palais de Justice, de l'Ancien fourreur Mallien au n. 40, de l'Ancien Hôtel du Chastel de la Howarderie au n. 5, de l'Ancienne Cristallerie De Backer - Van Camp au n.6 et des maisons situées aux n. 37 et 38 / Inventaire)

DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME: Transformer un duplex commercial (travaux intérieurs de démolition, démolition et reconstruction d'une toiture avec verrière)

Avis de la CRMS

Monsieur le Directeur-Adjoint,

En réponse à votre courrier du 26/08/2024, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 04/09/2024, concernant la demande sous rubrique.



Contexte patrimonial (© BruGIS)



Façade avant (photographie extraite du dossier de demande)

Avis

Le projet consiste à réaménager les espaces déjà transformés en 2011-2012. Les nouvelles transformations n'impacteront pas davantage le contexte des biens classés environnants que la situation de droit.

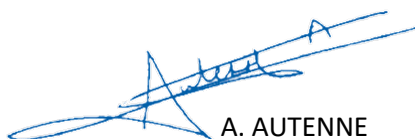
Pour mémoire, la CRMS avait émis en 2012 un avis défavorable¹ sur la couverture de la cour et les travaux de réaménagement intérieur, réalisés en infraction et qui avaient porté «une grave atteinte

¹ Voir [l'avis en ligne](#) sur le site de la CRMS/

aux qualités architecturales du bien, de même qu'au patrimoine situé à proximité directe ainsi qu'en intérieur d'îlot. »

Ces transformations ont depuis été régularisées. Considérant ces antécédents, et bien qu'elle déplore que son avis précédent n'ait pas été suivi, la CRMS n'émet pas de remarques particulières sur la présente demande.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur-Adjoint, l'expression de nos sentiments distingués.



A. AUTENNE
Secrétaire



S. VAN ACKER
Président

c.c.: tjacobs@urban.brussels ; hlelievre@urban.brussels ; mkreutz@urban.brussels ; commissionconcertation.urbanisme@brucity.be ; opp.patrimoine@brucity.be ; crms@urban.brussels ; avis.advies@urban.brussels ; protection@urban.brussels ; lleirens@urban.brussels ; urb.a.ccueil@brucity.be ; urb.pu-sv@brucity.be ; caroline.lheureux@brucity.be